

Le regard du politique

Autor(en): **Christen, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **59 (2001)**

Heft 2: **XXVIIIe journée de Mont-Pèlerin : "La concurrence : émulation ou jeu de massacre?"**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-141069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE REGARD DU POLITIQUE

Yves Christen,
ingénieur EPFZ, Syndic de Vevey,
Conseiller national

Préambule

Emulation ou jeu de massacre ? Je réponds affirmativement aux deux termes de cette interrogation. Si l'on considère la concurrence comme l'instrument d'un système économique, un instrument complexe qui ne soit pas à la disposition de la seule économie, alors oui la concurrence sert une saine émulation. Lorsque, au contraire, la concurrence devient le principe même, le but de l'économie de marché, au seul profit du libéralisme, alors la concurrence tourne au jeu de massacre.

Pour parler de concurrence il est nécessaire de rappeler, en préambule, les systèmes économiques qui se sont imposés ces dernières décennies dans le monde. L'économie d'Etat planifiée s'est imposée dans le monde communiste comme un des piliers de la philosophie marxiste. Mais, elle a également été appliquée ici et là, sans qu'on la diabolise, dans le monde occidental, au service d'une raison d'Etat supérieure, comme l'agriculture par exemple, appelée à assurer l'indépendance alimentaire d'un pays. Ce fut le cas de l'agriculture suisse, qui n'a été partiellement libéralisée qu'à partir de 1995. Sans parler des monopoles du sel et de l'énergie, qui ont survécu jusqu'ici et des cartels, comme celui du ciment.

Situation de l'économie mondiale

Après la chute du mur de Berlin, en 1989, le capitalisme a fini par s'imposer dans le monde comme seule valeur, seul système capable d'apporter la croissance, considérée à nouveau comme seul facteur d'amélioration du niveau de vie. Dès lors, il n'y a plus d'obstacle à l'idéologie dominante : *le libéralisme anglo-saxon.*

Grâce à la loi du marché, les Etats-Unis deviennent “ Les maîtres naturels du monde ”, comme l’a affirmé l’un des candidats à la présidence des Etats-Unis. Cette puissance rassemble autour d’un credo unique 250 millions d’Américains, qui tous pensent pouvoir devenir riches.

L’empire russe a éclaté, comme l’a prédit, voici bientôt vingt ans, Hélène Carrere d’Encausse. Les anciennes républiques d’URSS, aux cultures différentes, se font la guerre. L’Union européenne progresse avec son marché unique, mais se heurte encore à des problèmes institutionnels, avec la monnaie unique et l’extension à l’Est, rendue difficile par les inégalités socio-économiques. Le Japon, s’est affaibli économiquement en voulant protéger son marché intérieur. L’Asie, veut participer au développement grâce à l’OMC, et ce sans contrainte sociale. La Chine, démontre à Shanghai qu’elle est capable d’intégrer l’économie de marché, mais cela pourrait durer encore bien des décennies. Les progrès technologiques, notamment en informatique, permettent des développements insoupçonnés dans le traitement de l’information et dans les sciences du vivant (biotechnologie). Les règles de l’OMC s’imposent dans le monde et les échanges s’accélèrent, cela entraîne ce que l’on appelle la mondialisation et la globalisation de l’économie, qui ne connaît plus de frontières et se traduit par un affaiblissement du pouvoir politique, dont les institutions démocratiques liées au problème d’identité des populations constitue un carcan. Dans ces conditions, le libéralisme s’impose sans résistance.

Modèles de capitalisme

Au “ turbo-capitalisme ” américain s’oppose en Europe, héritière de l’humanisme, un libéralisme social qui place l’homme, et non l’argent, comme valeur suprême de la société. Autant il était facile d’opposer le capitalisme au communisme, autant la différenciation du modèle américain de celui que j’appellerai européen est difficile. Car, dans un cas, la loi naturelle de la jungle s’impose de façon tout à fait logique, alors que dans l’autre l’ingérence du politique, contraire à la nature même du système, provoque des distorsions à la loi du marché qui postule l’égalité des chances et des moyens. Plusieurs facteurs ont favorisé l’émergence du modèle américain ces deux dernières décennies :

- la dérégulation des entraves à la concurrence, qui fut par ailleurs saluée par les PME ;
- les innovations technologiques, l’informatique, les technologies numériques, qui ont donné naissance au TIC (Technologie de l’information

et de la communication) et ouvert la voie au commerce électronique (e-commerce);

- enfin, la suppression des barrières protectionnistes mise en œuvre par l'OMC.

C'est un chercheur au *Center for strategic and international studies* à Washington, M. Edward N. Luttwak, économiste, expert auprès de nombreuses instances gouvernementales aux Etats-Unis et en Europe, qui a donné à l'émergence de ce marché libre le terme de *turbo-capitalisme*. " *Ce néologisme, dit-il, désigne un phénomène qui diffère essentiellement de la version du capitalisme qui s'est épanoui de 1945 aux années 1980 et qui a apporté sur une échelle sans précédent l'affluence aux habitants des Etats-Unis, du Japon, de l'Europe de l'Ouest et de tous les autres pays qui ont marché sur leurs traces... Ses avocats l'appellent liberté des échanges ; mais c'est bien davantage que la liberté de vendre et d'acheter qu'ils prônent, c'est l'absence de tout contrôle politique, la fin des syndicats, le mépris pour le sort des salariés, la volatilité absolue des capitaux, sans plus de régulation. Ce qu'ils prêchent ? C'est la privatisation à tous crins, des universités aux prisons, des écoles aux maisons de retraite, qu'il faudrait transformer en entreprises soucieuses du seul profit. Ce qu'ils promettent ? C'est une économie dynamique qui créera de nouvelles richesses. Ils oublient simplement de préciser à qui elles reviendront, sûrement pas à tous ! "*

Ce modèle, basé sur le fait que chacun peut atteindre les fruits de la richesse, produit donc, visiblement, des inégalités car il traite l'homme comme seul acteur du marché qui produit et consomme biens, services et marchandises pour le seul respect de la loi de l'offre et de la demande. L'Etat n'intervient accessoirement qu'en cas d'absence de concurrence (loi anti-cartel). Le retrait de l'Etat, dans ce mécanisme complexe amène celui-ci à ne plus jouer que le rôle de l'hospice, qui soigne les laissés pour compte.

Il est évident que le modèle anglo-saxon, basé sur une concurrence acharnée, n'a pas le même degré d'acceptation dans toutes les sociétés du monde et, suivant son application, il porte en lui le germe de troubles sociaux et donc d'une véritable révolution. C'est pourquoi, s'est développé en Europe un modèle de libéralisme social qui se distingue de celui qui s'est imposé aux Etats-Unis, par le maintien à sa juste place de l'acteur principal, celui de l'Etat qui arbitre le jeu.

Travail et concurrence

Ce qui pose problème chez nous et dans les pays à niveau de vie élevé c'est le fait que jusqu'ici, à l'intérieur d'un espace économique donné, la concurrence ne portait pas sur les salaires, qui étaient fixés par des conventions collectives. Il était admis que pour exporter en dehors de notre zone économique et y être concurrentiels il fallait augmenter la productivité par la motivation, le savoir-faire et les progrès technologiques. Ou bien alors en produisant des biens nouveaux, c'est à dire des niches. Mais la concurrence qui s'est étendue petit à petit dans notre pays sur tous les marchés, y compris ceux qui étaient jusqu'ici régulés par des cartels ou des monopoles, commence graduellement à toucher les salaires. Ainsi voit-on maintenant apparaître des entrepreneurs peu scrupuleux faisant appel à de la main-d'œuvre des pays de l'Est, employée sur nos sites de production à des salaires bien inférieurs aux nôtres. Ces abus choquants, bien sûr illégaux, étant par ailleurs justifiés par la nécessité de lutter contre la concurrence imposée par le marché globalisé. C'est un changement si grave de nos habitudes qu'il risque, en période de récession, de déstabiliser complètement notre société. D'où la nécessité, à l'intérieur du marché européen, mais aussi à l'avenir dans le cadre de l'OMC, de maintenir des normes sociales minimales permettant également la constitution des retraites, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui aux Etats-Unis et constitue une bombe sociale à retardement. En matière de salaires, la seule loi de la concurrence génère inévitablement des troubles sociaux.

Dans ces conditions, le modèle de libéralisme social qui s'est développé sur le continent européen, basé sur la paix sociale et la concertation dans le monde du travail, doit être capable de concurrencer, à terme, le modèle anglo-saxon, dont les coûts sociaux en termes de déséquilibres et de perturbations, pourrait s'avérer fort coûteux.

Concurrence, temps de travail et avenir de la société

Une concurrence raisonnable permet bien sûr une augmentation du rendement. Grâce aux innovations technologiques ces derniers augmentent sans commune mesure avec ceux de l'ère industrielle. Cette augmentation de rendement a pour corollaire la réduction du temps de travail, la réduction des heures ouvrées, dont profiteront bien sûr également les travailleurs.

Jeremy Rifkin, président de la *Foundation on Economic Trends*, se

demande dès lors s'il y a une vie au-delà du marché, au-delà du travail. Si le nombre d'heures de travail pour chaque individu continue de diminuer, et ceci vraisemblablement de façon massive ces prochaines années, il faut alors admettre que l'humanité va se réorienter vers des activités comportant une part croissante de valeurs non marchandes. C'est l'émergence du bénévolat, du volontariat, des organisations et des associations non gouvernementales. La concurrence et son maître le marché au service du profit seraient-ils bientôt arrivés à la fin d'un cycle ?

Toutes ces réflexions liées à notre système économique, à la concurrence et au profit sont à la portée des hommes politiques. Jusqu'ici, ces derniers ne se sont préoccupés que des problèmes concrets touchant au quotidien de leurs électeurs, mais la science leur permet aujourd'hui réduire les incertitudes auxquelles les mutations nous soumettent. Dans son ouvrage " Mes idées pour demain " Michel Rocard soutient l'idée de chaos déterministe " Où l'imprévisible n'arrive pas par hasard, où les dérives initiales, même minimales, peuvent évoluer radicalement, à savoir que l'homme politique peut avoir une action grâce au progrès des sciences dures et des mathématiques sur les dérives de notre société ". Voilà pourquoi les politiques doivent se préoccuper de l'évolution économique de notre société et ne pas abandonner l'économie aux seuls économistes et aux seuls entrepreneurs.

La concurrence du savoir

Le marché, religion du libéralisme anglo-saxon, doit donc être considéré, dans notre modèle européen, comme un des instruments capables de générer des richesses et ces richesses mêmes ne doivent pas être assimilées à un profit personnel. Cette tendance est confirmée par le fait que le profit cesse d'être considéré comme la clé d'accès à la propriété des biens de consommation, aux services et au savoir. Si nous entrons dans une société du savoir, l'Europe et sa tradition de formation publique, de la maternelle à la recherche, est bien placée pour assurer à tous l'égalité des chances d'accès au savoir. Là aussi, la concurrence apportera ses bienfaits dans la mesure où elle permettra le rééquilibrage permanent de la formation de tous les individus, en fonction des mutations de la société. On s'orientera donc des richesses matérielles vers des richesses spirituelles où le profit immédiat ne sera plus le seul critère de concurrence. Cela ne peut se faire sans la participation active et déterminante de l'Etat, ce qui nous distingue

du libéralisme anglo-saxon.

Conclusion pour la SIA

Compte tenu de l'évolution que je viens de décrire, j'en arrive à la conclusion qui constitue le début de la réflexion que doivent mener la SIA et les pouvoirs publics. Dans le domaine des prestations des architectes et des ingénieurs, qui vendent de la matière grise, c'est-à-dire des projets s'inscrivant durablement dans la société, d'autres critères que le seul critère du prix doivent être développés. En particulier des critères de développement durable, d'économie d'énergie, de coûts d'exploitation, de conséquences sociales, de formation, etc. L'Etat doit être prêt, pour ses propres investissements, à examiner la concurrence d'une autre façon que celle d'une lutte sans merci pour le prix. Le moment est opportun dans une société où émerge la notion du savoir, donc de la matière grise comme une des valeurs essentielles, de changer l'orientation néfaste dans laquelle veut nous entraîner la commission de la concurrence et son credo ultra libéraliste. L'exercice doit commencer dans les collectivités publiques locales, qui se trouvent, souvent contre leur gré, confrontées à l'application de la loi sur les marchés publics.

Ainsi, les communes commencent à engager des acheteurs, capables de rédiger les cahiers des charges pour la mise au concours des marchés publics. Leur mission, contrôlée par le politique, sera essentielle pour redonner à l'architecte et à l'ingénieur honneur et fierté, qui en faisaient des acteurs sociaux défendant des valeurs morales et éthiques.